Tis the Season for Travel!

RWAM Travel Assist, Emergency Out-of-Province/Out-of-Canada medical benefit, provided by Allianz Global Assistance, is designed to provide coverage for sudden and unforeseen medical emergencies experienced while temporarily outside your province of residence.

Before you set out on your travels, there are a few things you may want to plan in advance.

Current & Top-Up Travel Coverage Log into RWAM Plan Member Services or

Out-of-Province/Out-of-Canada benefits, terms & conditions outlined in your Benefit Booklet. Top-up insurance can be purchased for added piece of mind directly through the RWAM Travel Assist Portal via Allianz Global Assistance.

Looking for additional coverage like Trip Cancellation or Baggage Insurance? Contact Securiglobe at 1.866.370.2065 for available options for RWAM Plan Members.

Pre-Existing Conditions, Limits & Exclusions

You should not travel if you have a previously investigated or diagnosed medical condition whereby the medical evidence suggests that there is a reasonable expectation that such medical condition could lead to treatment or hospitalization while traveling. Review the "Limitations & Exclusions" section(s) of your Benefit Booklet carefully.

RWAM Pre-Trip Assistance

If you have any questions regarding a preexisting condition or terms of your coverage prior to your departure, you can contact Allianz Global Assistance directly by phone at 1.866.520.8829.

Covid Trip Enhancement

Review coverage for emergency medical, quarantine, and other costs related to Covid-19 while traveling. You can review current Covid Trip Enhancement Coverage available to RWAM Plan Members by visiting the Corona Virus Updates webpage.

During your travels, call Allianz before seeking medical treatment. **Why?**

Network of Trusted Medical Providers

Allianz Global Assistance manages a network of over 900,000 medical providers worldwide, so you can be confident that you will be guided to the most optimal care at your destination. Allianz will direct you to the appropriate level of care for your medical situation – a hospital, clinic, physician, house call, or telemedicine consult.

No Out of Pocket Expenses

Where possible, Allianz Global Assistance will arrange payment on your behalf with the medical provider, eliminating the need for you to pay upfront for your medical care.

Removing Language Barriers

Allianz Global Assistance is a multi-lingual operation with translation services available to assist you in navigating your medical emergency.

In the event of a life-threatening medical emergency, always seek immediate medical assistance and have a trusted family member or friend call Allianz Global Assistance on your behalf within 24 hours and before any surgery is performed.

Know Before You Go!

Designate a trusted friend and/or family member that is aware of your medical health and documentation as your emergency contact. Ensure these individuals are aware they could be contacted in an emergency and may have to act on your behalf.

After your return from traveling, if you incurred a medical expense:

If you have paid out of pocket for expenses covered by your Out-of-Province/Out-of-Canada benefits, you can submit your claim online through <u>Allianz Global Assistance's</u> secure Claims Portal.

The Claims Portal will allow you to easily submit and track your claim, as well as identify any necessary documentation required. Once all required documentation is received by Allianz Global Assistance, claims are typically processed within two weeks.

Travel Advice Resources

Before you travel, we recommend visiting the <u>Government of Canada's website</u> - an "official source of travel information and advice to help you make informed decisions and travel safely" while you are outside of your province of residency. Remember to check often because safety and security conditions for your destination may change.

Don't forget to check out the <u>Travel Advise and Advisory FAQ</u> page for answers to frequently asked questions regarding traveling outside of Canada.

We also recommend visiting the <u>Government of Canada's Coronavirus webpage</u> to see up to date information regarding the current data, notices regarding public health, vaccines, and more helpful resources.





Échapper à l'hiver canadien...

C'est la saison des voyages!

La garantie médicale RWAM TravelAssist, hors province/hors Canada en cas d'urgence, fournie par Allianz Global Assistance, est conçue pour couvrir les urgences médicales soudaines et imprévues survenant pendant que vous êtes temporairement hors de votre province/résidence.



Couverture de voyage actuelle et complémentaire

Connectez-vous aux <u>Services aux participants du</u> régime RWAM ou à l'application mobile RWAM pour passer en revue vos prestations d'urgence hors province/hors Canada, ainsi que les conditions énoncées dans votre livret de prestations. Une assurance complémentaire peut être souscrite pour une plus grande tranquillité d'esprit directement sur le portail <u>TraveAssist de RWAM</u> par l'intermédiaire d'Allianz Global Assistance.

Vous cherchez une couverture supplémentaire comme l'assurance annulation de voyage ou l'assurance bagages? Contactez SécuriGlobe au 1.866.370.2065 pour connaître les options disponibles pour les membres de régime RWAM.

Conditions préexistantes, limites et exclusions

Vous ne devez pas voyager si vous souffrez d'un état de santé qui a déjà fait l'objet d'un examen ou d'un diagnostic et que les preuves médicales suggèrent qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que cet état de santé puisse entraîner un traitement ou une hospitalisation au cours du voyage. Lisez attentivement les sections « Limitations et exclusions » de votre Livret d'avantages sociaux.

Assistance RWAM avant le voyage

Si vous avez des questions concernant une affection préexistante ou les conditions de votre couverture avant votre départ, vous pouvez contacter Allianz Global Assistance directement par téléphone au 1.866.520.8829.

Amélioration de voyage Covid

Examinez la couverture des frais médicaux d'urgence, de quarantaine et autres frais liés au Covid-19 pendant un voyage. Vous pouvez consulter la couverture Amélioration de voyage Covid disponible pour les membres de régime RWAM en visitant la page web <u>Corona Virus Updates</u> (mises à jour du virus Corona).

Au cours de vos voyages, appelez Allianz avant de vous faire soigner. Pourquoi ?

Réseau de prestataires médicaux de confiance

Allianz Global Assistance gère un réseau de plus de 900 000 prestataires médicaux dans le monde entier. Vous pouvez donc être sûr que vous serez guidé vers les meilleurs soins à votre destination. Allianz vous orientera vers le niveau de soins approprié à votre situation médicale - hôpital, clinique, médecin, visite à domicile ou consultation par télémédecine.

Pas de frais à débourser

Dans la mesure du possible, Allianz Global Assistance organise le paiement en votre nom auprès du prestataire médical, ce qui vous évite d'avoir à payer d'avance pour vos soins médicaux.

Supprimer les barrières linguistiques

Allianz Global Assistance est une entreprise multilingue qui dispose de services de traduction pour vous aider à faire face à votre urgence médicale.

En cas d'urgence médicale mettant votre vie en danger, demandez toujours une assistance médicale immédiate et demandez à un membre de votre famille ou à un ami en qui vous avez confiance d'appeler Allianz Global Assistance en votre nom dans les 24 heures et avant toute intervention chirurgicale.

Renseignez-vous diant de partir...

Désignez comme personne à contacter en cas d'urgence un ami de confiance et/ou un membre de votre famille qui est au courant de votre état de santé et de vos documents médicaux. Veillez à ce que ces personnes sachent qu'elles pourraient être contactées en cas d'urgence et qu'elles pourraient être amenées à agir en votre

À votre retour de voyage, si vous avez engagé des frais médicaux :

Si vous avez payé de votre poche des frais couverts par vos garanties hors province/hors Canada, vous pouvez soumettre votre demande de remboursement en ligne sur <u>le portail</u> sécurisé des demandes de remboursement d'Allianz Global Assistance.

Le portail des réclamations vous permettra de soumettre et de suivre facilement votre réclamation, ainsi que d'identifier tous les documents nécessaires. Une fois qu'Allianz Global Assistance a reçu tous les documents requis, les demandes sont généralement traitées dans un délai de deux semaines.

Conseils aux voyageurs

Avant de partir en voyage, nous vous recommandons de consulter <u>le site web du gouvernement du Canada</u>, une « source officielle d'informations et de conseils sur les voyages pour vous aider à prendre des décisions éclairées et à voyager en toute sécurité » lorsque vous vous trouvez en dehors de votre province de résidence. N'oubliez pas de consulter régulièrement ce site, car les conditions de sécurité de votre destination peuvent changer.

N'oubliez pas de consulter <u>la page FAQ sur les Conseils aux voyageurs et avertissements</u> pour obtenir des réponses aux questions les plus fréquentes concernant les voyages à l'étranger.

Nous vous recommandons également de visiter <u>la page web du gouvernement du Canada sur le coronavirus</u> pour obtenir des renseignements à jour sur les données actuelles, les avis concernant la santé publique, les vaccins et d'autres ressources utiles.



